PABLO ARELLANO ORTIZ

Professeur de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale, Université Austral du Chili, Docteur en droit privé et sciences criminelles, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Avocat, Université de Concepción, Chili.
Thèmes de recherche : État Providence, retraite, accidents du travail, normes internationales du travail et mécanismes de coordination de systèmes de sécurité sociale. Parmi ses publications :
~ Protection of old age in Chile, in Ulrich Becker, Frans Pennings and Tineke Dijkhoff (eds) International Standard-Setting and Innovations in Social Security, Kluwer, 2013, pp. 415-427.
~ Características y desafíos de la migración para la seguridad social en la región latinoamericana, Revista Chilena de Derecho y Ciencia Política, Universidad Católica de Temuco, Volumen 4, n°1, Enero - Abril 2013, pp. 15-42.

Une protection égalitaire de la retraite pour les femmes : L'exemple du Chili après la réforme de 2008

ABSTRACT

Chilean pension funds have been criticized for several years. One of the main critics is the unequal benefits given by sex. Women have suffered of low pensions due to different structural factors. The 2008 pension reform takes into account this problem and introduced measures to correct this inequality. This paper deals with these measures and analyzes the foundations of them through the notion of positive discrimination.

KEY WORDS : Social security, pension funds, women, equality, Chile.

RÉSUMÉ

Les fonds de pensions chiliens ont été critiqués pendant plusieurs années. L'une des principales critiques réside dans les avantages inégaux octroyés selon le sexe. Les femmes ont souffert de faibles pensions en raison de différents facteurs structurels. La réforme de retraite de 2008 prend en compte ce problème et introduit des mesures pour corriger cette inégalité. Ce travail développe ces mesures et analyse leurs fondements à travers la notion de discrimination positive.

MOTS CLÉS : Sécurité sociale, fonds de pension, femmes, égalité, Chili.